

Image not found or type unknown



Achat d'une voiture avec de fioul au réservoir

Par hni, le **18/04/2009** à **14:52**

Bonjour, j'ai acheté une voiture 406hdi chez un particulier, avec une annonce sur internet de aucun frais à prévoir. mais j'ai découvert beaucoup de problèmes sur la voiture: pot d'échappement cassé, les courroies à refaire... mais le grand problème c'est du fioul dans le réservoir! avec la longue durée de son utilisation j'ai appelé le vendeur et il m'a dit qu'il ne savait pas que c'était interdit même s'il est un policier. bref est-ce que j'ai droit de le poursuivre en justice au cas où je me fais contrôler. ma seule preuve est le témoignage de mon garagiste
merci